

DELIBERATIONS du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 8 juillet 2016

Délibération n° 2016 – 08/07/2016 – 36

Approbation de conventions et contrats emportant versement de subvention ou engageant l'Université de Bourgogne

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne

Après en avoir délibéré

Approuve avec 26 voix pour (unanimité) :

les contrats et conventions emportant versement de subvention ou engageant l'université de Bourgogne suivants :

Pôle ou service instructeur : Pôle RECHERCHE

N°	Contractant / Composante / Laboratoire / Nom du porteur et équipe de recherche	Date d'arrivée	Partenaires financeurs	Objet	Montant de la subvention
2016-0216	CAPS M. Charalambos PAPAXANTHIS	17/06/2016	Université de Montpellier, CNRS Délégation Languedoc-Roussillon	Collaboration de recherche : "Neuroplasticité et récupération dans les structures (sous)-corticales distantes suite à la chirurgie éveillée des gliomes infiltrants de bas grade : investigation des signaux IRMf et EEG par des méthodes standards et non-linéaires"	37 000 € HT
2016-0201	CGC M. Bertrand TILLIER	09/06/2016	Arbre Bleu Editions	Aide à la publication : <i>Ouvrage : "La gamelle et l'outil. Manger au travail en France et en Europe"</i>	3 000 € net de taxes
2016-0202	CGC M. Bertrand TILLIER	09/06/2016	Les Editions du Murmure	Aide à la publication : <i>Ouvrage : "Coups de crayons sous la Troisième République"</i>	3 000 € net de taxes

Pôle ou service instructeur : PAJI

N°	Contractant / Composante / Laboratoire / Nom du porteur et équipe de recherche	Date d'arrivée	Partenaires	Objet	Montant de la subvention
7607	Pôle culture	20- juin- 16	Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	Convention cadre qui fixe les conditions et moyens selon lesquels l'État confie à l'uB, par le biais de son service général dénommé «Office de coopération et d'information muséales», le soin de répondre aux besoins professionnels des acteurs du patrimoine et de la culture scientifique et technique, en matière de ressources et d'assistance. Durée : 4 ans. L'État, sous réserve de la disponibilité budgétaire des crédits, s'engage à soutenir l'OCIM sous la forme d'une dotation spécifique de fonctionnement. Montant en 2016 : 500 000 €	
7614	Pôle des Affaires Juridiques et institutionnelles	24-juin-16	APUB Amphithéâtre Gutenberg BP 21877 21000 Dijon	Convention pluriannuelle d'objectif. Versement d'une contribution financière de 28000 € pour la mise en œuvre du programme d'action de l'association en faveur des personnels de l'uB. Année 2016	28 000 €
7604	PSIUN	1-juin-16	Agence de Mutualisation des Universités et Etablissements (Amue) 103 boulevard Saint-Michel 75005 PARIS	Conditions selon lesquelles l'Amue et l'uB coopèrent pour le déploiement du système d'information de gestion des ressources humaines Siham au 1er trimestre 2018. Redevance de déploiement (RDD) à verser par l'uB : 150 000 € HT. Coût de la redevance annuelle de maintenance (RAM) : 17 600€	150 000 € 17 600 €

Pôle ou service instructeur : Pôle Finances / Service Europe-ANR

N°	Contractant / Composante / Laboratoire / Nom du porteur et équipe de recherche	Date d'arrivée	Partenaires	Objet	Montant de la subvention
1	Université de Bourgogne / Mission Culture Scientifique / Porteur : Lionel Maillot	27/05/201 6	Commission Européenne Université de Franche-Comté Terre des Sciences Association Cap Sciences Brest'Aim Université du Maine Fondation Partenariale de l'Université de Limoges COMUE Lyon Université d'Aix Marseille Association TRACES Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées	Convention de subvention conclue avec la Commission Européenne pour le projet H2020 «Nuit des Chercheurs» coordonné par l'Université de Bourgogne et impliquant le reversement d'une partie de la subvention aux autres partenaires du projet. GA n°722266 – CREATIVITY – Nuit des Chercheurs 2016-2017	417 790€

Dijon, le 11 juillet 2016

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

Délibération transmise au Recteur Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement